

La GPEC, un système de guidage bien pratique pour les entreprises

Avec la "Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences" que propose la CCI, toutes les entreprises peuvent anticiper le meilleur itinéraire à prendre dans le domaine des ressources humaines pour atteindre leurs objectifs de développement. En 2008, ce dispositif fonctionnera même pour les très petites structures, grâce à une convention CCI/AGEFOS-PME-LR/CGPME



La GPEC ou Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, c'est pour l'entrepreneur un système aussi pratique que le GPS pour l'automobiliste. Cela permet de savoir *comment aller là où on veut aller*, sans perdre de temps ni dépenser plus qu'il ne faut. La "route" n'est pas prédéfinie : tout dépend des choix voulus par le pilote... Avec la GPEC, c'est donc l'entrepreneur qui détermine la "destination" que doit atteindre l'entreprise dans son développement économique. Ensuite, pour atteindre ce but, plusieurs outils lui permettent de choisir le "meilleur itinéraire" en termes de gestion des ressources humaines.

Si l'entreprise compte croître en interne, en externe ou se préparer à la transmission par exemple, le "parcours conseillé" dans le domaine de la formation du personnel et du recrutement de nouvelles compétences sera très différent d'une situation à l'autre. Le facteur temps peut également avoir de nombreuses incidences, alors soyez prévoyant, ne tardez pas...

Pour activer la GPEC chez vous, composez le 04 66 78 49 49

Pour activer la GPEC dans votre entreprise, commencez par contacter le Pôle Formation-Emploi-Compétences de la CCI Alès-Cévennes et demandez un "Diagnostic Individualisé d'Accompagnement à la Gestion des Ressources Humaines". Un "DIAGRH", c'est une opération en 3 étapes (entretien individualisé, bilan, proposition d'actions) qui permet de définir les outils de "guidage" dont votre PME-PMI a besoin. Mis en place avec votre accord, chacun de ces outils permet ensuite de répondre à une problématique-clé de votre structure. Cela peut concerner l'organisation

des ressources humaines en général ou un point précis comme l'analyse de poste, la définition d'une fonction, l'évaluation des compétences ou l'élaboration d'un plan de formation... En suivant méthodiquement les pistes de progrès recommandées par les consultants GPEC de la CCI, vous gagnerez en compétitivité et au final, vous pourrez atteindre plus facilement vos objectifs de développement. Bon nombre d'entreprises locales de 7 à 100 salariés ont déjà tenté l'expérience avec succès depuis trois ans, alors pourquoi pas vous ?

Convention cadre entre la CCI, l'AGEFOS-PME-LR et la CGPME

Réservée jusqu'ici aux moyennes entreprises, aux PMI et aux grands groupes, l'offre GPEC de la CCI s'ouvrira début 2008 aux TPE-PME du territoire alésien, grâce à la convention cadre signée le 4 décembre par la CCI Alès-Cévennes, l'AGEFOS-PME-LR⁽¹⁾ et la CGPME⁽²⁾. Dans le cadre de ce nouvel accord, les entrepreneurs employant moins de 7 salariés pourront ainsi bénéficier d'aides significatives dans l'accompagnement à la mise en place d'outils d'aide pour optimiser les ressources humaines de leur entreprise. Cet accord est destiné à toutes les entreprises adhérentes ou non à l'AGEFOS-PME-LR ou à la CGPME. Le contenu définitif de cet accord sera prochainement consultable sur www.ales.cci.fr

1) AGEFOS-PME-LR : organisme paritaire collecteur agréé interprofessionnel des PME du Languedoc-Roussillon (www.agefos-pme-languedocroussillon.com)

2) CGPME : Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (www.cgpme.com)

Contact CCI : Pôle Formation, Emploi et Compétences - 04 66 78 49 49

"La GPEC est un vrai facteur de compétitivité, utile à toutes les entreprises du bassin"

Le point de vue de Dominique Facelina, Pôle Formation-Emploi-Compétences (CCI)

"Dans l'environnement économique actuel, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est devenu un levier majeur d'amélioration de la compétitivité des entreprises. Ce constat trouve encore plus d'écho auprès des PME, et plus particulièrement des TPE locales. Leur avenir dépend de leur réactivité face à l'évolution de leur secteur, ce qui demande souvent de fortes capacités d'adaptation en interne, sur le plan des compétences et de l'organisation des ressources. C'est pour cela que la GPEC est l'un des principaux chevaux de bataille de la CCI depuis 3 ans. Nous avons d'abord créé un club RH où les dirigeants peuvent échanger leurs points de vue et partager leur expérience de la GPEC. Puis nous avons enquêté sur les pratiques RH des PME-PMI locales, ce qui nous a permis de mettre en place des actions structurantes comme les DIAGRH. Ces diagnostics livrent aux entreprises de véritables tableaux de bord des points forts et points faibles de leurs pratiques, tout en leur apportant des préconisations et des pistes de progrès. Le dispositif a fait ses preuves auprès des grandes structures. Maintenant, c'est au tour des petites et moyennes d'en profiter.

La convention cadre CCI / AGEFOS-PME-LR / CGPME va leur permettre de bénéficier d'un accompagnement sur mesure, sans les contraintes financières habituelles".





IPC Tourisme vert : rendez-vous le 5 février

Programmer son inscription à l'Institut de Promotion Commerciale d'Alès, pour se spécialiser dans le tourisme vert (et obtenir le titre de *Gestionnaire d'Unité Commerciale* - niveau III, bac+2), voilà une bonne résolution pour bien commencer l'année ! La Commission Nationale du réseau IPC ayant donné son accord, la CCI prévoit en effet d'ouvrir l'établissement dès le 5 février 2008, au Campus de la formation d'Alès. Multidisciplinaires et accessibles à un large public (dirigeants, salariés, demandeurs d'emplois), les cours seront développés dans un premier temps sous le parrainage de l'IPC de Grenoble, réputé pour ses 20 ans d'expérience dans la formation aux métiers du tourisme de montagne. Le tronc pédagogique sera identique aux 48 IPC de France, excepté la mention Tourisme vert sur laquelle travaille actuellement le Comité de Perfectionnement, groupe de réflexion constitué des principaux acteurs du secteur (CDT, Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière, Logis de France, Maison de la Randonnée,...).

Contact : IPC Tourisme vert, Alès - 04 66 78 49 49



Conseils & accompagnements

A.F.G.

Audit • Finances • Gestion

Experts-Comptables & Commissaires aux comptes
DOMINIQUE LAGNEAUX - MARIA PIALET

- ☑ Conseil aux entreprises
- ☑ Etablissements de comptes annuels
- ☑ Etablissement des déclarations fiscales obligatoires
- ☑ Analyse de gestion (études particulières, tableaux de bords,...)
- ☑ Saisies de documents comptables
- ☑ Mission sociale (du bulletin de paie aux déclarations annuelles)
- ☑ Audit, révision comptable et commissariat aux comptes

Compétences complémentaires :

- Conseil juridique, fiscal et social • Assistance à la création et transmission d'entreprise • Aide au choix de la protection sociale • Analyse financière
- Gestion de patrimoine • Assistance à l'informatisation de l'entreprise
- Aide à l'optimisation des modes d'organisation de l'entreprise • Organisation de formations agréées • Prise en charge de fonctions administratives
- Domiciliation des sièges sociaux et services associés, etc.

40 collaborateurs sur 3 sites

A.F.G. Alès

Mas des Pins, rocade Est - BP 60046
Tél. : 04 66 56 25 80
Fax 04 66 56 25 81
Courriel : frederic.deladeriere@afg-ec.com

A.F.G. Anduze

10 Avenue Pasteur Rollin
Tél. : 04 66 60 52 91
Fax 04 66 61 66 33
Courriel : claude.salendres@afg-ec.com

A.F.G. Nîmes

Parc G. Besse
30 Allée C. Babbage - BP 97165
Tél. : 04 66 04 10 37 • Fax 04 66 04 10 30
Courriel : dominique.lagneaux@afg-ec.com